

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1323 du 20 décembre 1960 :

n° 1323

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 décembre 1960

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro
31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdoukader Mohamed, interprète auxiliaire, échelle V, 2° échelon, indice 410, en service au Cercle de Tadjourah, est mis à la disposition du Chef de Cabinet du Gouvernement pour servir au Cabinet Civil pour compter du 13 décembre 1960.